

16-05-2007 Communiqué de presse 07/63

Le CICR déplore la violence dont sont victimes les civils à Sderot et Gaza

Genève / Tel Aviv / Jérusalem (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est vivement préoccupé par la récente flambée de violence qui frappe la bande de Gaza et les villes israéliennes voisines.

Il enjoint toutes les parties de faire preuve de retenue et de veiller à ce que les civils ne participant pas directement aux combats soient épargnés.

Le CICR est consterné par le lancement répété de roquettes contre la ville israélienne de Sderot et les zones environnantes. Une fois encore, il souligne que tant les attaques sans discrimination (ne visant pas des objectifs militaires spécifiques) que le fait de prendre délibérément des civils pour cible constituent de graves violations du droit international qui ne peuvent se justifier en aucune circonstance.

« Dans la bande de Gaza, les civils qui ne prennent pas part aux combats sont durement frappés par l'escalade de la violence et de la criminalité, a déclaré Anthony Dalziel, chef de la sous-délégation du CICR à Gaza. Des passants ont été tués et blessés, et les habitants, surtout ceux de la ville de Gaza, sont pratiquement des prisonniers dans leur propre maison et craignent de vaquer à leurs occupations quotidiennes. »

Le CICR rappelle à toutes les parties au conflit qu'elles doivent faire en sorte que la population civile soit épargnée et que les établissements et les services médicaux soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin, civils comme combattants blessés. Les ambulances et les structures médicales jouissent d'une protection reconnue au titre du droit international, et elles ne doivent ni être prises pour cible, ni être utilisées à des fins belligérantes.

Le CICR rappelle également à toutes les parties que les exécutions extrajudiciaires et les enlèvements de civils sont strictement prohibés par le droit international.

Les collaborateurs du CICR, expatriés et locaux, restent à Gaza pour apporter à la population toute l'assistance humanitaire qu'ils sont en mesure de lui fournir dans les circonstances actuelles.

Informations complémentaires :

Dorothea Krimitsas, CICR Genève, tél. : +41 22'730 25 90 ou +41 79 251 93 18

Bernard Barret, CICR Jérusalem, tél.: +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 50

Bana Sayeh, CICR Jérusalem, tél.: +972 2 582 88 45 ou +972 52 601 91 48

Iyad Nasr, CICR Gaza, tél. : +972 8 282 2644 ou +972 59 960 30 15

Yael Segev-Eytan, CICR Tel Aviv, tél. : +972 3 524 52 86 or +972 52 275 75 17

ou sur notre site : www.cicr.org